Conseil économique du Canada

Rapport annuel
1985-1986

86-06500/

Table des matières

1 Lettre de présentation
2 Message de la présidente
5 Membres du Conseil économique du Canada
6 Changements dans la composition du Conseil
7 Le Conseil économique du Canada
9 La recherche
13 La consultation
15 L'information
16 Les services administratifs et techniques
17 Le personnel de direction
19 L'état des résultats
21 Les publications

Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1986
N° de cat. EC1/1986F
ISBN 0-662-93779-1
The *Annual Report* is also available in English.

CORRIGENDUM

Des modifications ayant été apportées au rapport du Vérificateur général du Canada après que le Rapport annuel du Conseil ait été imprimé, l'alinéa 3 des "Notes afférentes à l'état des résultats", à la page 20, devrait se lire comme suit :

3. Crédits parlementaires

	1986	1985
Conseil privé		
Crédit 20	$7,859,000	$7,645,000
Complété par le Conseil du Trésor		
Crédit 5	268,899	--
	8,127,899	7,645,000
Montant périmé	410,132	197,005
	7,717,767	7,447,995
Contribution statutaire aux régimes d'indemnités aux employés	867,000	807,000
Total des crédits utilisés	$8,584,767	$8,254,995

Economic Council of Canada | Conseil économique du Canada

Chairman's Office | Cabinet du président

le 30 juin 1986

Le très honorable
M. Brian Mulroney, C.P., député
Premier ministre du Canada
Édifices du Parlement
Ottawa (Canada)

Monsieur le Premier ministre

J'ai le plaisir de vous présenter ci-après, ainsi que l'exige la Loi sur le Conseil économique du Canada, le rapport sur l'activité du Conseil économique du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1986.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

La présidente

Judith Maxwell

Judith Maxwell

P.O. Box 527
Ottawa, Ontario
K1P 5V6

C.P. 527
Ottawa (Ontario)
K1P 5V6

Message de la présidente

Les transformations que subit l'économie mondiale à l'heure actuelle vont avoir une influence profonde sur les décisions des pouvoirs publics et de l'industrie au Canada. On peut signaler trois changements fondamentaux, soit la décélération de l'inflation, la planétarisation de l'activité économique et l'intensification de la concurrence internationale.

La désinflation

Les mouvements de prix ont connu une réorientation radicale ces dernières années. Dans les pays membres de l'OCDE, l'inflation est tombée de 13 à 4,5 % entre 1980 et 1985. Les cours du pétrole et ceux des produits minéraux, agricoles et autres ont même baissé. La plupart des autres prix se sont stabilisés.

Tout indique que les hausses de prix dans les pays industrialisés demeureront modérées pendant au moins quelques années. Offre excédentaire dans les secteurs énergétique et minier, accroissement des investissements dans les technologies nouvelles et évolution des attitudes dans les négociations collectives, tous ces facteurs contribueront à contenir l'inflation.

Grâce à ce ralentissement des prix, la reprise de l'économie mondiale devrait pouvoir se prolonger. La désinflation favorise par ailleurs une baisse des taux d'intérêt en même temps qu'une hausse des dépenses et des investissements. Les conditions sont donc réunies pour que le Canada soit en droit d'espérer une assez longue période de saine croissance économique.

D'autre part, le réalignement des prix est source de graves perturbations dans divers secteurs d'activité et diverses régions du monde. Les industries d'extraction sont en difficulté, les pays pétroliers voient s'effriter les recettes dont ils ont besoin pour payer l'intérêt sur leur dette extérieure, et les institutions financières doivent réévaluer leurs portefeuilles à mesure que baissent les rendements des placements et la valeur des avoirs de certains de leurs meilleurs clients. Au Canada, la chute des cours pétroliers mène à de graves déséquilibres entre les régions : les perspectives de l'investissement sont très favorables en Ontario, tandis qu'en Alberta et en Saskatchewan, où les richesses naturelles jouent un rôle économique plus important, l'avenir est moins rose.

Cette conjoncture exige des gouvernements et des industries qu'ils pratiquent une gestion prudente, afin d'éviter que les fluctuations des prix des matières premières ne neutralisent les effets positifs amenés par le ralentissement de l'inflation dans l'ensemble de l'économie.

L'économie mondiale

De nombreuses entreprises cherchent, un peu partout dans le monde, le meilleur endroit où acheter des composantes pour leurs produits, installer leurs usines ou emprunter des fonds. Cette activité contribue à modifier les grands courants commerciaux et à accroître l'interdépendance économique des pays industrialisés et du tiers monde.

Aussi les pressions se font-elles plus fortes pour que les pays harmonisent leurs politiques monétaires, budgétaires et structurelles afin d'éviter de bouleverser les courants des échanges commerciaux et financiers. Les progrès sont parfois lents, mais des signes encourageants sont apparus en 1985, y compris les efforts concertés du Groupe des Cinq (les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne fédérale) pour réaliser une croissance économique plus équilibrée et forcer une baisse du dollar américain. À court et à moyen termes, pays industrialisés et pays en développement devront œuvrer ensemble pour améliorer les perspectives du commerce mondial et trouver une solution réaliste au problème de l'endettement.

Le mouvement vers l'intégration économique à l'échelle mondiale ne va pas sans heurt : tel pays érige des tarifs contre les importations, tel autre impose des « restrictions volontaires à l'importation ». Mais, ce ne sont là que des exceptions. Les progrès de la technologie, des communications et des transports, et les exigences de la croissance font que le mouvement est inévitable et irrésistible. Sauf circonstances exceptionnelles, un pays ne peut s'isoler sans risquer de grever son avenir économique.

La concurrence

L'intégration grandissante des économies ne constitue toutefois qu'un seul des éléments qui contribuent à l'intensification de la concurrence sur les marchés internationaux et nationaux. Trois

autres facteurs ont également un rôle à jouer.

Tout d'abord, à cause du progrès technologique, les producteurs éprouvent plus de difficultés à sauvegarder et accroître leurs parts du marché. Non seulement le rythme de l'innovation s'accélère-t-il, mais les innovations techniques atteignent plus rapidement les producteurs partout dans le monde. Ceux-ci doivent donc rivaliser de plus en plus pour mettre au point de nouveaux produits et de nouveaux concepts, réduire les coûts et accroître la productivité. Les entreprises qui se tiennent à l'écart de ce mouvement sont inévitablement amenées au bord du gouffre.

Par ailleurs, les États stimulent aussi la concurrence en modifiant le contexte institutionnel – déréglementation, privatisation. . . – dans lequel opèrent diverses industries stratégiques. Les changements qui se produisent dans un pays ont évidemment des retombées ailleurs. Ainsi, la déréglementation de l'aviation civile aux États-Unis a eu des effets marqués au Canada. La privatisation de British Telecom au Royaume-Uni se répercute sur l'ensemble de l'industrie mondiale des communications.

Enfin, l'évolution structurelle de l'offre et de la demande mène à l'effritement des monopoles, des cartels et des ententes de producteurs. L'exemple le plus frappant est celui de l'OPEP, dont la force sur le marché international du pétrole s'est bien affaiblie. Le commerce de l'or noir s'opère maintenant dans la concurrence, les prix étant dictés par l'offre et la demande, et non par l'OPEP ou les grandes sociétés pétrolières.

De quelle façon le Canada réagit-il face à cette transformation de l'économie mondiale ? Il s'en tire mieux que la plupart des observateurs ne l'admettent, mais il reste beaucoup à faire.

La réaction du secteur privé

L'attitude adoptée par l'industrie canadienne face à cette évolution des marchés est plus positive qu'on n'aurait pu le prévoir il y a seulement quelques années.

La plupart des associations d'entreprises favorisent le resserrement des liens commerciaux avec les États-Unis et d'autres pays, depuis la Chambre de commerce du Canada et le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national jusqu'à l'Association des manufacturiers canadiens. Cette attitude diffère radicalement de celle qui prévalait il n'y a que quelques années, alors que les appels au libre-échange avec les États-Unis soulevaient beaucoup d'inquiétude parmi les chefs d'entreprises.

Mais plus important encore est le fait que le secteur privé a commencé à se donner les moyens de faire face au nouveau contexte concurrentiel. On investit pour rationaliser les activités et accroître la productivité, notamment dans des secteurs comme celui de l'extraction des métaux, où, face à la dégringolade des prix et à l'intensification de la concurrence, s'impose une compression des coûts pour atteindre le seuil de rentabilité.

Les courants des échanges révèlent en outre que l'industrie canadienne est en train de se spécialiser. En 1970, les exportations et importations du Canada équivalaient à environ 20 et 16 % de son PNB, respectivement. Quinze ans plus tard, les chiffres sont de 26 et 22 %. Par ailleurs, on a récemment montré que les échanges intrasectoriels – achats et ventes de biens et services par les entreprises d'une même industrie – se sont accrus sensiblement. C'est là un indice que ces entreprises se spécialisent dans des catégories de produits mieux définies, afin de préserver et d'accentuer leur avantage compétitif.

À mesure que se produisent ces changements, la plupart des entreprises réorganisent leurs activités. Certaines doivent fermer leurs portes, mais d'autres, qui adoptent rapidement les idées et technologies nouvelles, viennent les remplacer. Bien que l'adaptation soit parfois difficile, elle a une incidence nette positive sur la production et l'emploi. Pour chaque travailleur mis en chômage au cours des années 70 à cause de l'évolution structurelle et de l'adaptation au progrès technologique, quatre ont trouvé un emploi par suite de l'augmentation des revenus, de la consommation et de l'investissement qui en est découlé.

Du reste, les travailleurs canadiens se montrent disposés à se déplacer pour s'adapter aux nouvelles conditions économiques. On ne se rend pas toujours compte de l'étendue des mouvements de ce genre en l'espace d'un an. Les migrations interprovinciales en donnent une idée : chaque année, 400 000 Canadiens – 1,5 % de la population – « émigrent » d'une province à une autre, guidés

principalement par les différences entre les régions en matière de croissance économique. Il se produit en outre des flux importants d'une entreprise ou d'une industrie à l'autre. Les programmes de formation et la transférabilité accrue des régimes de pension devraient encourager ces mouvements encore davantage et favoriser ainsi une meilleure concordance des emplois et des travailleurs sur le marché du travail.

Les nouvelles attitudes du patronat et des syndicats transparaissent dans leurs façons différentes d'envisager l'organisation du milieu de travail. On peut citer plusieurs excellents exemples de travailleurs et de patrons qui se sont concertés pour appliquer une technologie nouvelle tout en mettant en valeur le côté humain de l'entreprise. La participation des travailleurs à la gestion et aux bénéfices de l'entreprise est également plus répandue. D'autre part, les accords salariaux ne s'écartent pas sensiblement de l'évolution actuelle de l'inflation. En 1985, les hausses moyennes négociées dans les principales conventions collectives n'ont pas dépassé 4 %.

Bon nombre d'entreprises et de travailleurs éprouvent encore beaucoup d'appréhension face au progrès de la technologie et aux nouveaux développements en matière d'échanges commerciaux, ainsi qu'à l'égard de leurs effets sur les marchés intérieurs. Ces inquiétudes ne sont pas sans fondement, mais il faut bien se rendre à l'évidence : le changement est à la fois nécessaire et inévitable. Il faut plutôt s'attacher à en minimiser les coûts et à s'assurer qu'ils se répercutent de façon équitable sur les personnes et sur les divers groupes de la société. C'est d'ailleurs là l'un des thèmes directeurs des travaux de recherche en cours au Conseil économique du Canada.

Membres du Conseil économique du Canada

Judith Maxwell
Présidente

Peter Cornell
Directeur

Patrick Robert
Directeur

Miller H. Ayre
Ayre's Limited
St. John's

Philip C. Barter
Price Waterhouse and Co.
Vancouver

Roger O. Beauchemin
Beauchemin-Beaton-Lapointe
Montréal

Diane Bellemare
Département de sciences économiques
Université du Québec à Montréal
Montréal

Jalynn Bennett
Manu-Vie
Toronto

Martin I. Chernin
Pearl Realty Company Limited
Sydney

Dian Cohen
Cohen Couture Associates
Montréal

James R. Coombs
SaskTel
Regina

Margaret Cornish-Kehoe
Banque de Nouvelle-Écosse
Toronto

Pierre Fortin
Département de sciences économiques
Université Laval
Québec

Yves Guérard
Sobeco Inc.
Montréal

Gordon L. Hill
Ontario Bean Producers' Marketing Board
London

Kalmen Kaplansky
Centre des droits de la personne
Université d'Ottawa
Ottawa

James F. Kay
Dylex Limited
Toronto

George A. Key
Summerside (Î.-P.-É.)

Constantine Passaris
Professeur de sciences économiques
Université du Nouveau-Brunswick
Fredericton

Peter P. Podovinikoff
P. M. P. Holdings Limited
Richmond (C.-B.)

Alastair H. Ross
Allaro Resources Ltd.
Calgary

Patrick Shimbashi
Diamond-S Produce Ltd.
Taber (Alb.)

Susan A. Thompson
The Birt Saddlery Co. (1980) Ltd.
Winnipeg

Changements dans la composition du Conseil

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1986, les changements qui suivent ont pris effet.

Ont démissionné :

David W. Slater, président (le 31 octobre 1985)

Patrick Robert, directeur (le 26 mars 1986)

Mandats arrivés à expiration :

Paul-Émilien Dalpé (le 26 octobre 1985)

Gerald V. Schuler (le 26 octobre 1985)

Douglas P. Thomas (le 26 octobre 1985)

J. Irving Zucker (le 26 octobre 1985)

Mandat renouvelé :

Kalmen Kaplansky (le 22 juin 1985)

Nominations au Conseil :

Judith Maxwell, présidente (le 1er novembre 1985)

Miller H. Ayre (le 29 avril 1985)

Jalynn H. Bennett (le 29 avril 1985)

James A. Coombs (le 29 avril 1985)

Pierre Fortin (le 29 avril 1985)

Susan A. Thompson (le 29 avril 1985)

Dian Cohen (le 4 juillet 1985)

George A. Key (le 4 juillet 1985)

Martin I. Chernin (le 26 septembre 1985)

Constantine Passaris (le 27 mars 1986)

M. David Slater a pris sa retraite en octobre 1985 au terme de cinq années à la présidence du Conseil économique. Il avait antérieurement été directeur (1978-1979) et président intérimaire (1979-1980) du Conseil. Pendant son mandat, le Conseil a publié des rapports sur l'économie de Terre-Neuve, la réglementation, le fédéralisme fiscal, les marchés financiers, l'économie des provinces de l'Ouest, et l'énergie, ainsi que sur les innovations, le commerce et la croissance des revenus.

Le Conseil économique du Canada

Le Conseil économique du Canada possède trois attributs qui lui sont propres : il se consacre à la recherche économique sur le moyen terme, il publie les résultats de ses travaux dans des rapports dits « de consensus », et il est indépendant. Créé par une Loi du Parlement en 1963 pour entreprendre des études sur l'économie et proposer des orientations pour la politique économique, le Conseil a pour mandat « de renseigner le Ministre et de lui faire des recommandations sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu d'expansion économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie ».

Le Conseil économique compte un président et deux directeurs à plein temps, ainsi qu'un maximum de 25 autres membres représentant toutes les régions du pays et tous les secteurs de l'économie. Tous les membres sont nommés par le Conseil privé. Ils se réunissent quatre ou cinq fois par année pour examiner les travaux en cours et projetés. Au moment de formuler leurs recommandations, les membres s'efforcent de réaliser un consensus sur les grandes orientations proposées en matière de politique économique, mais chaque membre peut aussi exprimer son désaccord ou formuler des observations particulières s'il le juge à propos. En outre, le Conseil crée de temps à autre des comités consultatifs, composés de certains membres et d'experts de l'extérieur, qui suivent de près les travaux des équipes de recherche dans le cadre de projets particuliers.

Le rôle du Conseil

Le Conseil économique du Canada aura un rôle particulier à jouer dans le contexte économique et politique des années 80 et 90. Il devra mettre à profit l'expérience qu'il a accumulée dans la recherche économique sur le moyen et le long termes, afin d'aider les Canadiens à cerner l'incidence de cet environnement dynamique sur l'évolution de la politique économique et sociale. Du fait qu'il est indépendant, le Conseil pourra prendre du recul par rapport aux problèmes examinés, de façon à pouvoir évaluer de manière objective les options qui s'offrent aux décideurs dans des domaines particuliers. Enfin, le mécanisme du consensus, qui permet d'incorporer en un tout les opinions d'un groupe de personnes très diverses, donne au Conseil la possibilité de définir des terrains d'entente à une époque où les Canadiens sont assaillis par les positions divergentes de toute une kyrielle de groupes de pression. Bref, le Conseil s'efforcera à jouer un rôle de premier plan dans la réalisation d'un consensus national en matière de politique économique, car il estime que les Canadiens devront bien connaître les grands paramètres économiques s'ils veulent continuer à jouir d'un niveau de vie croissant au cours des décennies qui viennent.

La production du Conseil

Aux termes de son mandat, le Conseil doit analyser les perspectives économiques du Canada à moyen et à long termes, et recommander aux gouvernements du pays des orientations de politique susceptibles d'aider à réaliser ce potentiel. Il doit en outre étudier l'apport des politiques économiques nationales au développement des diverses régions du Canada, ainsi que l'incidence de la croissance économique, du progrès technologique et des développements internationaux sur l'emploi et les revenus.

Le Conseil exécute ce mandat au moyen de trois instruments principaux, soit la recherche, la fonction consultative et l'information.

La recherche – Les avis et recommandations que formule le Conseil quant à la façon d'assurer le bien-être économique des Canadiens émanent de ses propres travaux de recherche. La plupart de ces derniers portent sur des sujets particuliers plutôt que généraux et se placent dans la perspective de la croissance économique à moyen et à long termes. Les travaux en cours sont décrits à la page 9.

La fonction consultative – Les responsabilités du Conseil en matière de consultation sont assumées par la présidente, les deux directeurs et les autres membres du Conseil. On trouvera à la page 13 l'exposé de leurs activités au cours de l'exercice 1985/1986.

L'information – L'une des fonctions principales du Conseil est de disséminer les résultats de ses travaux et de favoriser des débats publics sur les grandes questions économiques. À cette fin, il publie des rapports et un magazine trimestriel, organise des colloques et des séminaires, suscite des entrevues de ses membres avec la presse écrite et audio-

visuelle et prépare des allocutions pour diverses circonstances. Les activités d'information en 1985/1986 sont passées en revue à la page 15.

Les ressources du Conseil

La politique de restriction budgétaire du gouvernement fédéral au cours des années 80 a diminué les ressources réelles dont dispose le Conseil. Les crédits totaux accordés pour l'exercice 1985/1986 s'élevaient à environ 8,5 millions de dollars, mais comme le montrent les graphiques ci-joints, les dépenses moyennes réelles (c'est-à-dire, amputées de l'effet de l'inflation) au cours des cinq derniers exercices étaient inférieures de 4 % à la moyenne pour les cinq exercices précédents. L'effectif du Conseil a été abaissé à 132 employés à la fin de l'exercice 1985/1986, et une nouvelle réduction, à 128 employés, devra se produire au début de l'exercice 1986/1987. Ce chiffre sera inférieur de 7 % à la moyenne pour les exercices 1976/1977 à 1980/1981.

Pour faire face à ces compressions, le Conseil se propose d'accroître la performance des ressources qui lui resteront et de faire un meilleur emploi des nouvelles techniques. Il entend également faire appel aux qualités particulières des membres à temps partiel et d'autres spécialistes qui offrent leur expertise sans rétribution.

Évolution des dépenses de fonctionnement, 1964/1965-1985/1986

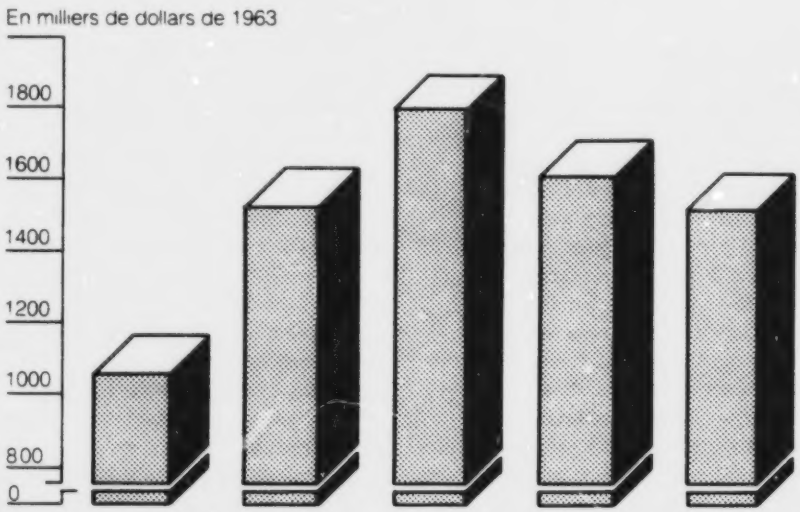

Évolution des personnes-années, 1964/1965-1985/1986

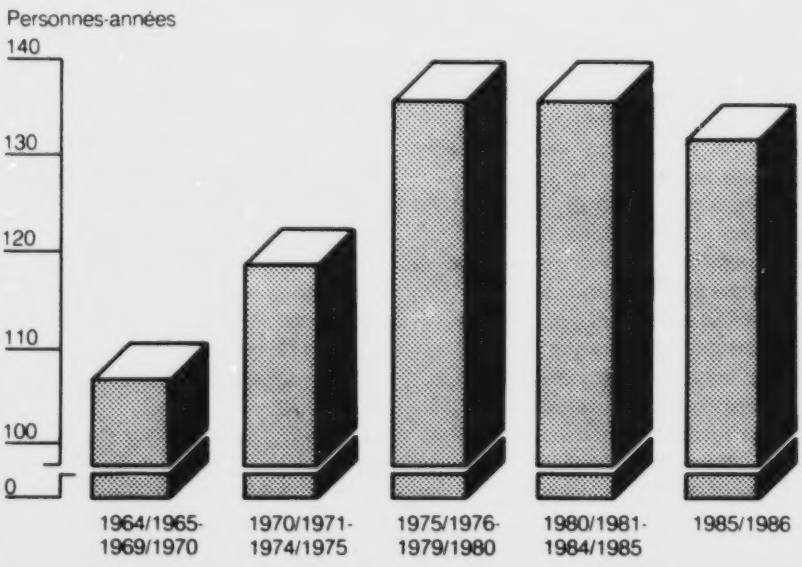

La recherche

Ce sont les membres du Conseil qui déterminent quels sujets seront étudiés et analysés par son personnel, mais il arrive parfois que le Premier ministre demande au Conseil de se pencher sur une question particulière. Le travail est ensuite effectué par les diverses équipes de recherche, qui se composent d'économistes professionnels possédant une expérience en recherche appliquée. Les équipes peuvent aussi faire appel à des spécialistes de l'extérieur.

Un projet se termine généralement par la publication d'un rapport auquel ont souscrit les membres du Conseil. (Les résultats des travaux peuvent aussi être publiés dans le cadre d'études ou de documents dont la responsabilité est attribuée à leur(s) auteur(s).) Cette année, le Conseil a publié son Vingt-deuxième Exposé annuel sur la situation de l'économie canadienne.

Le Vingt-deuxième Exposé annuel : Affermir la croissance

Dans son Vingt-deuxième Exposé, le Conseil économique affirme que l'investissement, la productivité et la politique monétaire du Canada devront faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années.

Selon l'Exposé, une meilleure compréhension de ces trois secteurs clés, ainsi qu'une vigilance constante quant à l'évolution des déficits publics, devraient faciliter aux Canadiens le choix des moyens les plus efficaces pour affermir la croissance et réduire le chômage en moyenne période.

Dans son analyse, le Conseil se penche sur les causes du ralentissement de la croissance de la productivité et de la baisse des investissements, ainsi que sur les répercussions des décisions des autorités monétaires canadiennes. Il esquisse en outre certaines options qui permettraient de résoudre les problèmes dans ces domaines au cours des prochaines années.

Selon l'Exposé, l'économie canadienne pourrait obtenir des résultats positifs si l'on conjuguait à l'expansion des échanges commerciaux dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) un relâchement monétaire et un resserrement de la politique budgétaire, en même temps qu'un accroissement des efforts pour comprimer les déficits. Le Conseil estime que le Canada semble actuellement être en mesure de réaliser une croissance plus soutenue et plus générale des revenus réels qu'au cours de la dernière décennie.

La recherche en cours

Le Vingt-troisième Exposé annuel

Le Vingt-troisième Exposé annuel du Conseil, qui sera publié à l'automne de 1986, traitera de certaines des évolutions structurelles qui se produisent actuellement à la fois au sein de l'économie canadienne et sur la scène internationale, et qui auront une incidence sur la performance économique du Canada à long terme. Au nombre de ces changements se trouvent l'élargissement réel et potentiel des marchés internationaux et la concurrence accrue qui en découlera, le renversement de certaines tendances démographiques et l'adaptation structurelle qui se produit dans le secteur agricole.

D'autre part, le Conseil poussera plus loin ses simulations des perspectives et des politiques économiques pour le moyen terme, effectuées à l'aide de son modèle économétrique CANDIDE. Les projections comprendront un scénario de référence ainsi qu'une fourchette de simulations de rechange où il sera tenu compte des incertitudes que comporte toute planification de moyen terme.

Les entreprises publiques

Le rôle et les activités des sociétés publiques suscitent de plus en plus de débats et de controverses. L'équipe chargée d'étudier ces entreprises cherche à éclairer la question, relativement peu connue, de leur activité comme instruments de l'État.

La recherche est axée sur les entreprises (généralement constituées en sociétés) que possède ou que contrôle l'État (gouvernement fédéral, provinces ou municipalités), et qui produisent des biens et services commercialisables. Les travaux en cours visent notamment à déterminer l'incidence de la propriété et du contrôle publics de divers types d'activités économiques. Des études monographiques ont été consacrées aux entreprises d'utilité collective des provinces et des municipalités, ainsi qu'à l'intervention des gouvernements dans les secteurs des transports, de la fabrication et des richesses naturelles. Des études plus générales ont aussi été effectuées pour déterminer dans quelle mesure l'État intervient dans l'activité commerciale et industrielle, et pour mieux préciser le cadre juridique et institutionnel à l'intérieur duquel opèrent les entreprises publiques.

Ces travaux visent à une meilleure compréhension du rôle que devraient jouer les sociétés d'État dans la mise en œuvre des politiques gouvernementales, et ils déboucheront sur des recommandations quant aux modifications administratives et organisationnelles qui pourraient en faire des instruments plus efficaces.

Les institutions financières

Le secteur financier a connu des transformations considérables ces dernières années. Des sociétés de portefeuille non réglementées ont vu le jour et des pratiques et instruments financiers nouveaux ont été mis au point. Parallèlement, certaines institutions ont éprouvé de graves difficultés financières.

Un certain nombre d'études, tant dans le secteur public que privé, ont été consacrées à ces institutions. Les travaux du Conseil viendront s'insérer dans ce débat en offrant un cadre d'analyse pour les principaux aspects à la question. Les membres de l'équipe de recherche passeront également en revue les recommandations formulées jusqu'à maintenant et proposeront leurs propres suggestions.

L'étude portera sur la structure des institutions financières et sur le cadre réglementaire auquel elles sont assujetties, accordant une attention particulière aux choix qui s'imposent quant aux objectifs des diverses politiques relatives à ces institutions (concurrence, solvabilité . . .), dont les gouvernements doivent tenir compte dans toute révision de la législation financière. Les chercheurs examineront aussi les moyens d'améliorer l'efficacité économique des services financiers offerts aux Canadiens.

L'imposition du rendement du capital

Les opinions ont singulièrement évolué, ces dernières années, au sujet des effets de la fiscalité sur l'emploi des ressources, la croissance économique et la répartition des revenus. Toutefois, c'est à propos de l'imposition du rendement du capital qu'on observe le revirement d'attitude le plus marqué.

L'étude entreprise par le Conseil sur cette question vise à aider les pouvoirs publics dans l'élaboration des projets de réforme qu'ils comptent mettre en œuvre au cours

des prochaines années. Elle touchera à plusieurs aspects et comportera notamment une analyse des effets que peuvent avoir divers régimes d'imposition du rendement du capital sur l'emploi des ressources et la répartition du revenu. L'étude mènera à des recommandations sur les moyens d'améliorer le régime actuel et sur les mesures provisoires nécessaires à l'application de ces recommandations. En outre, elle précisera quelles modifications supplémentaires il pourrait falloir apporter aux marchés des capitaux et aux instruments financiers.

L'incidence de l'évolution technologique sur le marché du travail

L'équipe affectée à ce projet a pour mandat d'analyser les tendances de la croissance et l'évolution de l'emploi, de la production et des besoins en main-d'œuvre dans divers secteurs de l'économie, en accordant une attention particulière à la performance relative des secteurs de technologie de pointe et à leur incidence sur l'emploi. Elle examinera, en outre, les tendances passées et futures de la répartition des revenus à la lumière des changements causés par le progrès technologique dans la structure professionnelle de la main-d'œuvre.

La trame intersectorielle (entrées-sorties) de l'économie canadienne servira à établir des projections quant aux effets éventuels des progrès technologiques sur l'emploi dans diverses industries et professions. Ces projections reposeront sur diverses hypothèses relatives au niveau futur de l'activité économique, ainsi qu'au rythme et à la nature du progrès technique. Un sondage sera effectué auprès des entreprises canadiennes afin de déterminer comment elles s'adaptent aux mutations technologiques. On y examinera l'évolution passée et les perspectives futures des relations patronales-ouvrières, des horaires de travail, des politiques salariales, de la formation générale et professionnelle, de même que de la qualité de la vie au travail.

Les chercheurs analyseront également l'incidence du progrès technologique sur les perspectives d'emploi des femmes, accordant une attention particulière à l'évolution des secteurs et des professions et à ses répercussions sur leur accès au marché du travail et sur la nature des emplois qu'elles occupent; ils étudieront aussi les perspectives d'avenir à cet égard. L'insertion des jeunes dans le monde du travail et les problèmes auxquels font face les personnes âgées et les handicapés en matière d'emploi dans un marché du travail en pleine transformation seront également abordés.

Les recherches déboucheront sur une série de recommandations touchant aux politiques d'éducation, aux besoins que suscitera l'adaptation en matière de formation et de mobilité, aux aménagements institutionnels qu'entraîne le progrès technologique, ainsi qu'aux mesures sociales nécessaires pour en répartir les coûts et les bienfaits de manière équitable.

L'adaptation

Les recherches consacrées à l'adaptation ont pour but de déterminer comment s'est réalisé l'ajustement de l'économie canadienne à toute une gamme de transformations structurelles, en particulier dans le domaine des échanges commerciaux, et de recommander des mesures qui pourraient favoriser l'adaptabilité des Canadiens et, par là, accroître leur bien-être économique. Trois projets distincts ont été mis sur pied.

L'adaptation dans le secteur manufacturier

Dans le contexte des entretiens bilatéraux que le Canada doit bientôt entreprendre avec les États-Unis et des négociations multilatérales prévues dans le cadre du GATT, le Conseil étudiera l'adaptation du secteur manufacturier à la baisse des tarifs ces dernières années. Il a choisi ce secteur parce que c'est là que se poseront vraisemblablement les problèmes d'adaptation les plus graves.

Les chercheurs examineront notamment l'incidence de la libéralisation du commerce sur les multinationales et l'importance relative des échanges intraindustriels et interindustriels. Un certain nombre de monographies sectorielles viseront à déterminer si les politiques fédérales ont aidé ou nui à l'adaptation et à l'innovation dans l'industrie.

La politique commerciale et l'adaptation structurelle au Canada

Les travaux comporteront aussi des simulations pour prédire quels effets auraient sur l'économie canadienne un accord de libre-échange avec les États-Unis et des réductions tarifaires et non tarifaires dans le cadre multilatéral.

Le Conseil étudiera en particulier comment se fait l'adaptation industrielle au Canada et à quel rythme, en examinant les répercussions de la libération du commerce sur la production et l'emploi, en données sectorielles et régionales. Les résultats permettront d'évaluer divers types de politiques d'adaptation industrielle qu'on pourrait mettre en place à l'avenir, et ils aideront aussi à développer de meilleures stratégies pour l'amorce de négociations avec d'autres pays.

Autres recherches

L'adaptation sur le marché du travail – Les mutations structurelles qui se produisent au sein de l'économie canadienne pourraient entraîner la disparition d'un certain nombre d'emplois et se révéler ainsi assez coûteuses au titre du relogement et du recyclage des travailleurs mis en disponibilité. On ne possède pas encore d'analyse complète du processus d'adaptation des travailleurs aux nouvelles possibilités qu'offrent ces transformations. Une étude de cette question visera à déterminer si les politiques actuelles touchant le marché du travail sont aptes à faciliter ce processus de manière efficiente.

La politique sociale et l'adaptation économique – Le système canadien de sécurité sociale soulève deux grandes questions à l'heure actuelle : quel poids les programmes sociaux ont-ils dans l'économie ? quelle orientation la politique sociale devrait-elle prendre face aux impératifs de l'adaptation structurelle ?

Pour étudier les rapports entre la politique sociale et l'activité économique, le Conseil a mis au point un modèle d'équilibre général à partir de recherches effectuées à l'Université Laval. Cet outil devrait aider les décideurs à mieux comprendre les interactions des programmes sociaux, à l'échelon fédéral et dans les provinces, notamment quant aux avantages nets qui en découlent et quant à leur influence sur l'incitation à travailler.

Explorations

L'équipe Explorations a mené deux projets à bonne fin au cours de l'exercice 1985/1986 : un colloque sur l'environnement (décrit à la page 15), qui s'est déroulé à Toronto en décembre, et une recherche entreprise conjointement avec la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (la Commission Macdonald). Les résultats de ce second projet paraîtront dans le volume 6 des études de la Commission, sous le titre ***Les économies d'échelle et la productivité – L'écart entre le Canada et les États-Unis***.

Les chercheurs de l'équipe ont par ailleurs examiné les problèmes financiers de l'industrie agricole; l'étude repose sur des entretiens avec des praticiens et des spécialistes, ainsi que sur une analyse financière sectorielle. Le but de ce travail est d'identifier le groupe des agriculteurs en difficulté. Les résultats paraîtront en 1986.

Le Conseil a également organisé un colloque sur le vieillissement démographique et les contraintes financières du secteur de la santé, qui a eu lieu à Winnipeg en mai 1986. Le colloque visait à éclairer cette problématique, compte tenu de la hausse du coût des soins de santé, des déficits publics et des recettes fiscales limitées. Au nombre des aspects débattus par les participants : perspective internationale; la demande et l'offre de soins de santé; la prestation des soins; les progrès des soins préventifs et de la technologie médicale; les rapports entre l'économie et la bioéthique; l'avenir du système canadien de soins de santé.

La consultation

L'un des principaux aspects du travail du Conseil consiste à donner des avis et à solliciter ceux des autres. Aussi la présidente et les deux directeurs rencontrent-ils fréquemment des représentants des milieux politiques et du milieu des affaires, des syndicats, des universités . . .

La force du Conseil repose en bonne partie sur le caractère représentatif de ses membres à temps partiel, qui proviennent de différents secteurs de l'économie et différentes régions du pays. Grâce à leur expérience pratique, ils contribuent à rehausser la valeur et le caractère d'actualité des documents du Conseil. Ils prennent part à la sélection de projets de recherche, à l'examen des résultats et à la formulation de recommandations à l'intention des gouvernements et du grand public. Ainsi, au cours du dernier exercice, ils ont participé à la préparation du Vingt-deuxième Exposé annuel.

En outre, les membres ont participé activement aux travaux des comités consultatifs, notamment ceux sur l'imposition du revenu des sociétés, le progrès technologique et les entreprises publiques. La nouvelle présidente, Madame Judith Maxwell, attache une importance particulière à ces comités, qui permettent aux membres de collaborer étroitement avec les chercheurs sur un projet particulier et d'apporter une dimension pratique à la recherche économique et à l'analyse des politiques. Les comités consultatifs sont assez nombreux pour permettre à tous les membres du Conseil de participer à l'un ou l'autre d'entre eux. Ce recours à l'expertise des membres au sein des comités facilite la réalisation du consensus lorsque le Conseil dans son ensemble doit approuver les recommandations que renferme un rapport. La crédibilité et le prestige des rapports sont rehaussés par l'apport d'experts de l'extérieur, tant du secteur privé que du secteur public, qui offrent leur temps et leurs connaissances pratiques à titre gratuit lors des délibérations des comités.

Au cours de leurs travaux, les chercheurs eux-mêmes consultent des experts dans l'industrie, le monde syndical et le secteur public, et commandent des études auprès de spécialistes de l'extérieur. L'an dernier, par exemple, de nombreux contacts ont été établis, dans le cadre des travaux sur la main-d'œuvre et le progrès technologique, avec des représentants des entreprises et des syndicats pour discuter des répercussions des nouvelles technologies en milieu de travail. Keith Newton, le directeur de l'équipe, a participé à plusieurs séminaires et conférences tenus par d'autres organismes. En outre, les membres de l'équipe sur la fiscalité se sont entretenus avec des professeurs éminents, spécialistes de ces questions.

Dans le cadre de discussions sur les travaux en cours, la présidente et les deux directeurs ont rencontré à diverses reprises des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ainsi que des représentants du secteur privé.

Avant de quitter le Conseil en octobre dernier, M. David Slater, le président sortant, a exposé sa position sur le libre-échange devant le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada. Il a fait valoir que le Canada devrait accorder la priorité à la réduction des entraves au commerce lors des négociations multilatérales dans le cadre du GATT. Il a proposé que le Canada cherche aussi à réaliser un accord de libre-échange avec les États-Unis, soulignant toutefois que cela ne devrait être qu'une solution de second choix.

M. Slater a en outre comparu devant les comités permanents du Sénat et de la Chambre des communes, alors que ceux-ci étudiaient le Livre vert sur les institutions financières. Il a également soumis un mémoire à la Commission royale de Terre-Neuve sur l'emploi et le chômage, dans lequel il mettait à jour certaines des conclusions que renfermait le rapport publié par le Conseil en 1980 sur l'économie de cette province.

M. Peter Cornell, l'un des deux directeurs du Conseil, a présenté un mémoire au comité des législateurs ontariens (Ontario Select Committee) chargé d'examiner la question du libre-échange avec les États-Unis.

Dès son accession à la présidence en novembre dernier, Madame Maxwell a poursuivi une ronde continue de rencontres avec des hauts fonctionnaires et des chefs politiques fédéraux et provinciaux, de même qu'avec des représentants du secteur privé. Elle a également eu, à Bruxelles et à Paris, des entretiens avec des hauts

fonctionnaires de la Commission de la Communauté économique européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui lui ont permis de mieux connaître les problèmes financiers et économiques mondiaux.

Lors de ses visites dans ces deux capitales et, plus tard, à Londres, elle a rencontré les dirigeants de grands organismes de recherche dans le but de maintenir des contacts avec les organismes de recherche au Canada et à l'étranger.

Lors de ses comparutions devant le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques de la Chambre des communes, Madame Maxwell a exposé les perspectives de l'économie canadienne à moyen terme et a répondu aux questions des membres du Comité sur des sujets aussi divers que la situation du dollar canadien et le prix de l'énergie.

Le Conseil est en contact régulier avec les principaux autres organismes canadiens de recherche, publics et privés, grâce à sa participation à l'Economic Research Group, dont M. Cornell est actuellement le coordonnateur.

Par ailleurs, des rencontres et des consultations ont eu lieu avec d'autres organismes fédéraux de recherche, tels que le Conseil des sciences du Canada et le Conseil national de recherches.

M. Slater, Madame Maxwell et les deux directeurs, MM. Cornell et Patrick Robert, se sont également adressés à des auditoires variés, depuis des organismes scientifiques jusqu'à des rencontres d'hommes d'affaires.

L'information

L'information est essentielle à tout débat utile sur les questions et les politiques économiques. Ces dernières années, le Conseil a accordé une importance grandissante à cet aspect de son mandat.

Publications

Les rapports du Conseil, qui reflètent l'opinion de ses membres, ainsi que les études, dont la responsabilité est, au contraire, assumée par leurs auteurs seulement, sont publiés dans les deux langues officielles; le public peut se les procurer par commande postale ou en librairie partout au pays. Au cours de l'année écoulée, le Conseil a entrepris de faire en sorte que ses publications puissent intéresser un auditoire plus vaste. Cela l'a amené à créer une nouvelle catégorie de publications, les « analyses techniques », qui paraîtront également dans les deux langues officielles et que le public pourra se procurer par commande postale ou dans les librairies.

En outre, le Conseil publie une série de documents, qu'on peut obtenir gratuitement. Ces ouvrages sont publiés dans la langue de l'auteur, qui est responsable des opinions qui y sont exprimées.

Mentionnons enfin le magazine trimestriel *Au Courant*, distribué gratuitement, qui atteint un auditoire varié de plus de 40 000 lecteurs. Le magazine informe les lecteurs sur les travaux en cours au Conseil et renferme des interviews et des articles portant sur les nouvelles publications du Conseil. En mai 1985, *Au Courant* a reçu deux prix de l'Institut des services d'information (qui regroupe des spécialistes de l'information au service du gouvernement fédéral, ainsi que des pigistes), soit le prix du mérite pour le volume 5 (c'est-à-dire les quatre numéros publiés en 1984-1985) et le prix d'excellence (rédaction) pour un article sur l'énergie qui a paru dans le numéro 3 du volume 5.

Relations publiques

La présidente et les deux directeurs font connaître les rapports et les recommandations du Conseil lors d'allocutions et de rencontres avec des représentants du secteur public et du secteur privé. Le Conseil emploie en outre des spécialistes des relations avec les médias et des relations publiques, qui maintiennent un contact étroit avec leurs collègues et avec différents organismes à travers le pays pour mettre en évidence le rôle du Conseil comme source de renseignements actuels sur les questions économiques.

Conférences et séminaires

Le Conseil organise régulièrement des séminaires sur divers sujets reliés aux recherches en cours. Des experts de divers domaines (fonction publique, universités et secteur privé) sont souvent invités à y présenter leurs vues. En outre, le Conseil parraine périodiquement des conférences, ou y contribue, dans les domaines où il se spécialise.

Colloque sur l'environnement

En 1985, le Conseil économique a parrainé un colloque de deux jours sur l'environnement, qui a eu lieu à Toronto en décembre. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des travaux de l'équipe Explorations, dont les recherches touchent à plusieurs domaines, y compris les aspects économiques de la protection de l'environnement. Plus de 100 spécialistes de diverses disciplines (recherche scientifique, sciences économiques, protection de l'environnement, administration publique, industrie) ont participé aux délibérations. Les conférenciers et les commentateurs ont passé en revue l'état actuel de l'environnement naturel et les efforts déployés depuis quelque temps pour réparer les dommages causés au cours des années 50 et 60. Ils ont également abordé d'autres aspects de cette question, soit les coûts et les avantages du contrôle de la pollution, la nécessité d'un aménagement rationnel des ressources et d'un traitement amélioré des déchets toxiques, ainsi que les effets des grandes mutations écologiques, tel le réchauffement du climat à l'échelle planétaire. Les exposés présentés au colloque seront publiés dans un seul volume au cours de l'année 1986.

Services administratifs et techniques

Administration générale

Le groupe de l'Administration générale offre quatre types principaux de services – administration, service du personnel, services financiers et bibliothèque – qui viennent appuyer le travail des équipes de recherche et des autres services auxiliaires. Chacun de ces groupes contrôle les ressources nécessaires à l'exécution de ses responsabilités, mais la gestion générale des affaires financières, du personnel, du matériel et des archives incombe à l'Administration générale du Conseil.

Celle-ci voit à ce que les procédés administratifs du Conseil soient conformes aux règlements et directives du gouvernement fédéral. Elle doit en outre faire rapport aux autorités publiques de l'emploi des fonds et autres ressources qui sont confiés au Conseil. Enfin, l'Administration générale doit mettre au point des plans stratégiques pour la production du Conseil et ses besoins en ressources à moyen et à long termes. Pour chacune de ces tâches, elle sollicite les renseignements pertinents auprès des autres groupes du Conseil, ainsi que les grandes orientations et l'approbation finale auprès de la direction.

La bibliothèque

La bibliothèque dessert le personnel du Conseil au premier chef, mais elle est également ouverte au public (aux termes de la Loi sur l'accès à l'information). Elle possède une collection d'environ 30 000 livres, documents, ouvrages de référence, périodiques et microfilms touchant aux questions économiques, financières et sociales, ainsi qu'à la statistique. La bibliothèque est représentée au Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral et au Conseil fédéral de micrographie et elle appartient à la Canadian Library Association et à la Special Library Association. Elle fait également office de dépositaire de certaines publications du gouvernement fédéral.

Depuis un an, la bibliothèque effectue une réorganisation générale de ses activités et une mise à jour de ses collections pour les rendre plus accessibles et plus conformes aux besoins de sa clientèle. Il convient, à cet égard, de souligner l'installation du système informatisé DIALOG, lequel permet d'assurer un service de référence informatisé en direct. En outre, un système automatisé sera mis en place au cours du nouvel exercice financier; la première fonction à être automatisée sera le catalogage et le traitement technique.

Le traitement des données

La Division du traitement des données est chargée d'assurer les services de cueillette et de traitement des données, la programmation pour les applications scientifiques et administratives, de même que les services informatiques nécessaires aux équipes de recherche du Conseil.

Les services de traitement sur ordinateur continuent d'être assurés par des centres spécialisés du secteur privé, mais des ordinateurs personnels sont également utilisés au Conseil même. Grâce aux logiciels de traitement statistique maintenant disponibles pour ces ordinateurs, les « postes de travail d'économistes » deviennent réalité. Les équipes affectées aux recherches sur la fiscalité, les institutions financières et la politique sociale ont recours à ces techniques pour la conception de modèles simples et pour l'analyse statistique.

Le Conseil compte mettre en place, au cours de l'exercice 1986/1987, un petit système informatique pour les cadres supérieurs, qui fera appel aux ordinateurs personnels. Il aidera la direction du Conseil à vérifier le progrès des projets de recherche et à coordonner les ressources humaines. Le Conseil s'efforcera également d'automatiser davantage certaines activités de soutien, telles la gestion des dossiers et la bibliothèque.

Le personnel de direction

Présidente
Judith Maxwell

Directeurs du Conseil
Peter M. Cornell
Patrick Robert

Secrétaire du Conseil
W. E. Haviland

Directeurs d'équipe
Vingt-troisième Exposé annuel
R. A. Jenness

CANDIDE et Vingt-deuxième Exposé annuel
R. S. Preston

Entreprises publiques
R. Hirshhorn

Imposition du rendement du capital
D. O. Sewell

Marché du travail et progrès technologique
K. Newton

Explorations
R. A. Jenness

Institutions financières
A. Ryba

Adaptation
P. Gorecki
S. Magun

Information
J. Fortin

Administration générale
D. M. Paproski

Traitement des données
A. Bourdon

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA AUDITOR GENERAL OF CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le Conseil économique du Canada
et
Le très honorable Martin Brian Mulroney, C.P., député
Premier ministre du Canada

J'ai vérifié l'état des résultats du Conseil économique du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1986. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement les dépenses et les recettes du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 1986 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état des résultats, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le Vérificateur général du Canada

D.L. Meyers, F.C.A.

Sous-vérificateur général

Ottawa (Canada)
le 30 mai 1986

État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 1986

Dépenses	**1986**	**1985**
Exploitation		
Traitements et indemnités aux employés	$ 5 432 456	$ 5 217 318
Logement	833 262	684 880
Services professionnels et spéciaux	744 552	930 346
Publicité, publication de rapports et d'études	232 420	368 104
Communications	220 757	215 509
Papeterie et fournitures de bureau	174 974	161 464
Voyages et déménagements	126 898	122 442
Réparation du mobilier et du matériel de bureau	50 014	39 879
Location de matériel	44 932	42 260
Mobilier et matériel de bureau	40 954	105 638
Réaménagement	33 993	44 349
Divers	8 829	16 564
	7 944 041	7 948 753
Administration		
Traitements et indemnités aux employés	727 635	623 869
Membres du Conseil exécutif	353 727	253 472
Indemnités de cessation d'emploi	281 044	27 097
Services professionnels et spéciaux	120 868	150 648
Voyages	93 090	63 880
	1 576 364	1 118 966
	9 520 405	9 067 719
Recettes		
Remboursement de dépenses des exercices précédents	20 138	328
Recettes non fiscales diverses	45	—
	20 183	328
Coût net de l'exploitation	**$ 9 500 222**	**$ 9 067 391**
Conciliation avec les crédits utilisés :		
Coût net de l'exploitation	$ 9 500 222	$ 9 067 391
Plus : recettes à valoir sur les comptes de recettes non fiscales	20 183	328
Moins : services fournis gratuitement par les ministères	935 638	812 724
Emploi des crédits (note 3)	**$ 8 584 767**	**$ 8 254 995**

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Approuvé par le Conseil :

Judith Maxwell

La présidente

Le directeur, administration générale

Notes afférentes à l'état des résultats
du 31 mars 1986

1. Autorisation et objectif

Le Conseil a été constitué en 1963 en vertu de la Loi sur le Conseil économique du Canada et est une société ministérielle nommée à l'annexe B de la Loi sur l'administration financière.

L'objectif du Conseil est de renseigner le Premier ministre et de lui faire des recommandations sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production utile afin que le pays puisse connaître un rythme accéléré et soutenu de croissance économique et que tous les Canadiens puissent participer à la hausse du niveau de vie.

Les fonds couvrant les dépenses de fonctionnement du Conseil proviennent d'une autorisation budgétaire annuelle. Les indemnités aux employés sont autorisées par le biais d'autorisations statutaires.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

(a) Comptabilisation des dépenses
Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément à la convention comptable des CAPAFE du gouvernement, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances, lesquelles sont enregistrées selon la comptabilité de caisse.

(b) Acquisitions d'immobilisations
Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice d'acquisition.

(c) Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

(d) Les remboursements de dépenses d'exercices précédents sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

	1986	1985
Conseil privé		
Crédit n° 20	$ 8 062 499	$ 7 645 000
Annulé	344 732	197 005
	7 717 767	7 447 995
Contribution statutaire aux régimes d'indemnités aux employés	867 000	807 000
Total des crédits utilisés	$ 8 584 767	$ 8 254 995

Publications du Conseil économique du Canada, 1985/1986

Rapport annuel, 1984/1985

David W. Slater (EC1-1985F; disponible gratuitement au Conseil économique)

Exposé annuel

Vingt-deuxième Exposé annuel, *Affermir la croissance*, 1985 (EC21-1/1985F; 5,95 $ au Canada et 7,15 $ à l'étranger)

Études

Adaptation structurelle et politique industrielle – L'évolution du secteur manufacturier de 1960 à 1980

R. A. Matthews, avec la collaboration de D. J. McCulla, 1985 (EC22-127/1985F; 6,95 $ au Canada et 8,35 $ à l'étranger)

L'offre potentielle de pétrole brut et de gaz naturel dans le bassin de l'Alberta

R. S. Uhler, avec la collaboration de P. C. Eglington, 1986 (EC22-128/1986F; 7,95 $ au Canada et 9,55 $ à l'étranger)

Le retour des femmes sur le marché du travail et les programmes de formation – Le cas du Canada

Daniel Boothby, 1986 (EC22-129/1986F; 5,95 $ au Canada et 7,15 $ à l'étranger)

Périodique

Au Courant, volume 6, nos 1, 2, 3 et 4

(disponibles gratuitement au Conseil économique)

Réimpressions

Au-delà de la dépendance – Pour une productivité accrue à Terre-Neuve, 1980

(EC22-85/1980F; 10,95 $ au Canada et 13,15 $ à l'étranger)

Interconnexions – Une stratégie énergétique pour demain, 1985

(EC22-124/1985F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ à l'étranger)

Vivre ensemble – Une étude des disparités régionales, 1977

(EC22-54/1977F; 7,50 $ au Canada et 9,00 $ à l'étranger)

Pénuries et carences – Travailleurs qualifiés et emplois durant les années 80, 1982

(EC22-108/1982F; 7,95 $ au Canada et 9,55 $ à l'étranger)

Le choix des instruments d'intervention

M. J. Trebilcock, D. G. Hartle, R. S. Prichard et D. N. Dewees, 1982 (EC22-101/1982F; 8,95 $ au Canada et 10,75 $ à l'étranger)

Commandes

On peut se procurer les rapports et les études publiés par le Conseil auprès des libraires désignés comme agents autorisés pour la vente des publications du gouvernement canadien. On peut aussi les commander par la poste en s'adressant au Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9. (Les commandes postales doivent être accompagnées d'un chèque ou d'un mandat-poste fait à l'ordre du Receveur général du Canada.)

Demandes de renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications et les travaux du Conseil, s'adresser à la Division de l'information, Conseil économique du Canada, C.P. 527, Ottawa (Ontario) K1P 5V6.